DQ17.1

Projet d'expansion du réseau de transport en Minganie – Raccordement du complexe de la Romaine

Côte-Nord

6211-03-073

De:

Larin, Marc [Marc.Larin@mtq.gouv.qc.ca]

Envoyé: 20 juillet 2010 11:24

À:

Boutin, Anne-Lyne (BAPE)

Cc:

Bérubé, Michel

Objet:

RE: RE: RE: BAPE-question 6 en DQ17

Bonjour madame Boutin,

Voici les éléments de réponse à cette question qui ont été fourni par mon collègue du Secrétariat au transport maritime et à la mise en valeur du Saint-Laurent, monsieur Michel Dignard.

Vous trouverez également ci-joint copie du document en référence dans la réponse.

En espérant le tout à votre convenance,

Salutations.

Marc Larin, urb.
Chef du Service des inventaires et du Plan
Direction de la Côte-Nord
Ministère des Transports du Québec
625, boul. Laflèche, bureau 110
Baie-Comeau (Qc) G5C 1C5
Téléphone: (418) 295-4765 poste 2298
Télécopieur: (418) 295-4766

Telecopieur: (418) 295-4766 marc.larin@mtq.gouv.gc.ca

Envoi par courriel et par télécopieur: 418 295-4766

Québec, le 16 juillet 2010

Monsieur Marc Larin Chef du Service des inventaires et du plan Direction de la Côte-Nord **Ministère des Transports** 625, boul. Laflèche, bureau 110 Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5

Objet : Projet d'expansion du réseau de transport en Minganie -Raccordement du complexe de la Romaine

Question complémentaire du 16 juillet 2010 (DQ17, nº 6)

Monsieur,

Lors de la seconde séance d'audience publique, vous avez affirmé que, contrairement au transport routier : « le transport maritime a tendance à recouvrir tous ses frais; tous ses frais sont refilés [...] au transporteur » (M. Marc Larin, DT2, p. 16).

La commission souhaiterait obtenir plus de précision sur la différence d'internalisation des coûts entre ces deux modes de transport.

Question 6

Pourriez-vous nous fournir ou nous référer un document présentant une analyse ou une comparaison de l'internalisation des coûts dans le transport maritime et dans le transport routier des marchandises. Plus spécifiquement, la commission cherche à comprendre les mécanismes qui assurent le recouvrement des frais auprès des transporteurs maritimes notamment en ce qui concerne les frais de gestion et d'entretien de la voie maritime, les coûts de la Garde côtière canadienne, des brise-glace, du dragage, la gestion et le nettoyage des déversements, etc.?

Réponse

Tarification des infrastructures et services offerts par le secteur public

Les différents modes de transport ne sont pas traités de la même manière du point de vue de la tarification des infrastructures et services offerts par le secteur public. Les taxes sur le carburant et les droits d'immatriculation payés par les opérateurs routier et maritime permettent de recouvrer partiellement ces coûts. Toutefois, alors que l'usage du réseau routier ne fait l'objet d'aucune tarification au Québec, les opérateurs maritimes paient des droits destinés spécifiquement à financer au moins partiellement les infrastructures (et les services) mis à leur

disposition par le secteur public. Le tableau qui suit fait abstraction des services publics non spécifiques au secteur du transport. Une évaluation produite en 2002 pour le MTQ indiquait que le taux de récupération de ces coûts auprès des opérateurs maritime et routier s'établissait respectivement à 68 % et 43 % (Marc Gaudry, Richard Laferrière, Emmanuel Préville et Carl Ruest, Université de Montréal, 2002).

Infrastructures/services publics	Maritime	Routier
Infrastructures publiques		
Réseau routier		Non tarifé
Réseau portuaire	Tarifé (< 100 %)	
Voie maritime du St-Laurent	Tarifé (< 100 %)	
Services offerts par des organismes		
publics		-
Dragage	Tarifé (100 %)	
Aides à la navigation	Tarifé (< 100 %)	
Déglaçage	Tarifé (< 100 %)	
Pilotage	Tarifé (100 %)	
Intervention environnementale	Tarifé (100 %)	?
Immatriculation	Tarifé (100 %)	Tarifé (100 %)

Performance environnementale des modes de transport et signaux de prix

En dehors des taxes sur le carburant, qui ont pour effet de désavantager indirectement les modes de transport générant d'avantage d'émissions atmosphériques, aucun signal de prix ne permet actuellement de reconnaître les performances environnementales des différents modes. Le tableau qui suit fait ici abstraction de l'impact du transport maritime et routier sur l'environnement aquatique et terrestre en général. Voir à ce sujet le rapport Evaluation of environnemental and social impacts of short sea shipping in Canada, produit par Génivar pour Transports Canada en 2008.

Élément de performance	Le mode maritime est	
Émissions atmosphériques		
GES	Généralement avantageux	
SOx, NOx, particules	Souvent avantageux malgré sa contreperformance au regard des SOx	
Bruit	Nettement avantageux	
Congestion	Nettement avantageux	
Accidents avec blessure ou mortalité	Nettement avantageux	